

Table des matières

MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	2
MEMBRES DU COMITÉ DE VÉRIFICATION	3
REMERCIEMENTS	4
FAITS SAILLANTS	5
RESPONSABILITÉ DE LA DIRECTION À L'ÉGARD DE LA PRÉSENTATION DE L'INFORMATION FINANCIÈRE	6
RAPPORT DES VÉRIFICATEURS	7
ÉTATS FINANCIERS	
État des activités financières	10
État des activités d'investissement	11
Bilan	12
État du surplus accumulé	13
État des fonds réservés	14
État de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme	15
État de l'évolution de la situation financière	16
Notes complémentaires	17
INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES	
État des activités financières redressé	29
Revenus par nature	30
Dépenses par nature	31
Dépenses par fonctions	32
Analyse des projets en cours	34
Dette à long terme	36
Endettement total net à long terme	39
Échéance de la dette à long terme	40
Montants à pourvoir dans le futur	41
RATIOS FINANCIERS	
Revenus autonomes	43
Pourcentage des revenus affectés au service de dette	44
Couverture des intérêts	45
Fonds de roulement	46
Liquidité	47
Endettement à long terme	48

Membres du Conseil d'administration

Monsieur Claude Dauphin

Président
Conseiller de la Ville de Montréal
Président – Arrondissement de Lachine

Monsieur Marvin Rotrand

Vice-président
Conseiller de la Ville de Montréal
Arrondissement de Côte-des-Neiges/Notre-Dame-de-Grâce

Monsieur Jacques Cardinal

Membre
Conseiller de la Ville de Montréal
Président – Arrondissement de
Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-de-Bellevue/l'Île-Bizard

Monsieur John W. Meaney

Membre
Conseiller de la Ville de Montréal
Président – Arrondissement de Kirkland

Monsieur Bernard Blanchet

Membre
Conseiller de la Ville de Montréal
Arrondissement de Lachine

Madame Yvette Bissonnet

Membre
Conseillère de la Ville de Montréal
Arrondissement de Saint-Léonard

Monsieur Dominic Perri

Membre
Conseiller de la Ville de Montréal
Arrondissement de Saint-Léonard

Madame Brenda Paris

Membre
Représentante des usagers du transport en commun

Madame Marie Turcotte

Membre
Représentante des usagers du transport adapté

Membres du Comité de vérification

Monsieur Jacques Cardinal

Président

Conseiller de la Ville de Montréal

Président – Arrondissement de

Sainte-Geneviève/Sainte-Anne-de-Bellevue/l'Île-Bizard

Monsieur John W. Meaney

Vice-président

Conseiller de la Ville de Montréal

Président – Arrondissement de Kirkland

Madame Francine Gauthier, CA

Directrice générale par intérim

Monsieur Michel Bélanger, FCA

Membre externe

Conseiller en gestion financière

Monsieur Robert Desforges, CA, Adm. A

Membre externe

Desforges, Germain, Gendron, CA

Remerciements

L'élaboration du rapport financier 2002 est le fruit du travail d'un grand nombre d'employés du Service de la gestion des ressources financières et contrôle.

Je tiens à remercier tous ceux et celles qui y ont contribué, tout particulièrement la Section - comptabilité financière relevant de la Division - gestion financière.

Chef de division

Luc Tremblay, CA

Chef de section

Angèle Dubé, CA

Conseillère corporative

Nicole Racine, CA

Conseillères

Josée Thibodeau, CA

Carmelle Venne

Analystes

Jean-Claude Joseph, CGA

Diane Proulx, CMA

Sonia Théorêt, CMA

Techniciens

Danielle Lavoie

Frédéric Allard, CMA

Secrétaire

Linda St-Amour

**Suzanne Bourque, CA**

La trésorière et directrice par intérim

Service de la gestion des ressources financières et contrôle

Faits saillants

Les résultats d'une saine gestion

Nous sommes fières de vous présenter le rapport financier de la Société de transport de Montréal (STM), pour son premier exercice financier terminé le 31 décembre 2002. En effet, depuis le 1^{er} janvier 2002, la STM succède aux droits et obligations de la STCUM en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun, sanctionnée par l'Assemblée nationale en juin 2001. Les résultats obtenus sont marqués par les efforts déployés pour maintenir des services de qualité dans un contexte budgétaire difficile. Ils témoignent d'autant plus de notre engagement à assurer une saine gestion des fonds publics.

L'exercice financier 2002 présente un surplus de 12,8 millions \$, soit 1,2 million \$ de moins que celui escompté au budget 2003. Ce surplus s'explique notamment par une hausse de l'achalandage de 2 % due, en grande partie, à la bonne situation économique dans la région de Montréal. Il provient aussi de l'entente de flux monétaire (SWAP) qui a permis à la Société de contrer les fluctuations du coût du diesel en stabilisant le prix jusqu'en décembre 2003. Il est attribuable enfin à une conjoncture favorable des taux d'intérêt et à un resserrement des dépenses d'exploitation et d'investissement.

Parmi les faits saillants 2002, notons d'abord l'introduction de la Carte privilège destinées aux étudiants à temps plein, âgés de 18 à 25 ans. Cette mesure, mise en place au coût prévu de 19 millions \$, a permis à plus de 70 000 étudiants de bénéficier d'une réduction de 50 % à l'achat de leur carte mensuelle, une économie de 300 \$ par année. Force est de signaler aussi l'inondation sur la ligne 4-jaune, causée par le bris d'un tuyau alimentant les systèmes de gicleurs. Cet incident a obligé la STM d'interrompre le service entre les stations Berri-UQAM et Longueuil durant une trentaine d'heures; il a démontré l'urgence d'investir dans la rénovation et le remplacement de certains équipements et installations du métro.

Depuis plusieurs années, la Société défend l'importance d'accroître ses sources de financement afin de maintenir en bon état son patrimoine et d'améliorer ses services. Le métro a 36 ans et la majorité de ses équipements sont sur le point de dépasser leur durée de vie utile. Ainsi, pour assurer la fiabilité du service et la sécurité d'exploitation, plus de 2 milliards \$ devront être investis dans le réseau au cours des dix prochaines années.

La STM compte sur la participation des différents paliers gouvernementaux pour répondre à ses besoins d'investissement et soutenir l'accroissement de son achalandage. En janvier 2003, M. Louis Bernard a proposé plusieurs recommandations visant à augmenter le financement du transport en commun. La STM est confiante que le gouvernement du Québec ira de l'avant avec la mise en œuvre de ces recommandations qui sont en ligne avec les orientations du protocole de Kyoto auquel il a souscrit. Advenant que les montants prévus ne se matérialiseraient pas, la STM se verrait dans l'obligation de revoir ses dépenses, son offre de service et ses tarifs. Une décision qu'elle ne souhaite pas prendre, car elle viendrait annuler les efforts consentis pour promouvoir le transport en commun.



Francine Gauthier, CA
Directrice générale par intérim



Suzanne Bourque, CA
Trésorière et directrice par intérim
Gestion des ressources financières et contrôle

Responsabilité de la direction à l'égard de la présentation de l'information financière

En vertu de l'article 136 de la Loi sur les sociétés de transport en commun (2001 L.Q. chapitre 23), le rapport financier de la Société de transport de Montréal pour l'exercice financier terminé le 31 décembre 2002 a été préparé par la trésorière de la Société et directrice du Service de la gestion des ressources financières et contrôle et a été déposé au conseil d'administration de la Société le 8 avril 2003.

Les états financiers, présentés dans ce rapport, ont été dressés en tenant compte de la Loi constitutive de la Société et ce, conformément aux principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec contenus dans le Manuel de présentation de l'information financière municipale au Québec, publié par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole, le tout tel que décrit à la note 2 de ces états financiers.

Les états financiers contiennent certains montants fondés sur l'utilisation du jugement professionnel, d'estimations et dont la présentation découle d'une appréciation de leur importance relative. La direction a établi ces montants de manière raisonnable afin d'assurer que les états financiers soient présentés fidèlement à tous égards importants. L'information complémentaire présentée dans le rapport financier est concordante avec l'information contenue dans les états financiers.

La Société maintient des systèmes de contrôles internes comptables et administratifs de qualité. Ces systèmes ont pour objet de fournir un degré raisonnable de certitude que l'information financière est pertinente, fiable et exacte, que les politiques de l'entreprise sont suivies, que les opérations sont effectuées conformément aux autorisations appropriées et que l'actif de la Société est bien protégé.

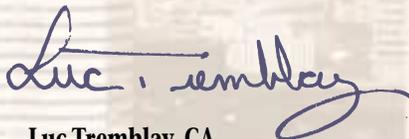
Le conseil d'administration est chargé d'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et il est l'ultime responsable de l'examen et de l'approbation des états financiers. Le conseil s'acquitte de cette responsabilité principalement par l'entremise de son comité de vérification.

Les états financiers ont été vérifiés par le vérificateur externe de la Société dont les services ont été retenus par le conseil d'administration sur recommandation du comité de vérification et par le vérificateur général de la Ville de Montréal.



Suzanne Bourque, CA

Trésorière et directrice par intérim
Gestion des ressources financières
et contrôle



Luc Tremblay, CA

Chef de division par intérim
Gestion financière

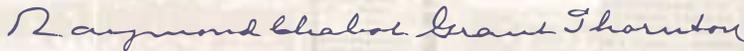
Rapport des vérificateurs

Aux membres du conseil d'administration de la Société de transport de Montréal

Nous avons vérifié le bilan de Société de transport de Montréal au 31 décembre 2002 ainsi que les états des activités financières, des activités d'investissement, du surplus accumulé, des fonds réservés, de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme et de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

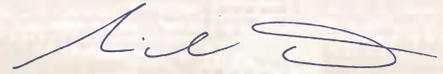
Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'informations fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2002, ainsi que des résultats de ses opérations et de l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec.



Raymond Chabot Grant Thornton
Société en nom collectif

Montréal
Le 10 mars 2003



Michel Doyon, CA
Vérificateur de la Ville de Montréal

Montréal
Le 10 mars 2003

États financiers

Au 31 décembre 2002



État des activités financières

de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)

	Budget	2002	2001
REVENUS			
Voyageurs (note 3)	312 927	321 871	318 265
Contribution de la Ville de Montréal (des municipalités du territoire de la CUM en 2001)	244 100	244 100	236 600
Subventions du gouvernement du Québec (note 4)	70 566	65 388	63 938
Contributions de l'Agence métropolitaine de transport (note 5)	64 668	64 170	61 716
Contribution du Réseau de transport de Longueuil (de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal en 2001) (note 6)	1 895	1 761	1 844
Autres revenus (note 7)	15 544	14 839	16 843
	709 700	712 129	699 206
Revenus relatifs aux activités d'investissement provenant de tiers	4 150	1 762	3 595
Revenus de placements du fonds d'amortissement	3 193	5 772	5 628
	717 043	719 663	708 429
DÉPENSES			
Service autobus et métro	578 723	576 873	554 542
Service de transport adapté	26 748	27 689	26 243
Intérêts et frais de financement (note 8)	37 763	33 295	33 814
Dépenses imprévues	5 296	1 625	1 024
Maintien des actifs	11 750	11 174	11 681
	660 280	650 656	627 304
AUTRES ACTIVITÉS FINANCIÈRES			
Remboursement de la dette à long terme (note 9)	29 959	29 959	57 828
Transfert à l'état des activités d'investissement (note 10)	7 967	4 055	6 100
	37 926	34 014	63 928
	698 206	684 670	691 232
SURPLUS DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES AVANT AFFECTATIONS	18 837	34 993	17 197
AFFECTATIONS			
Surplus accumulé de l'année précédente affecté à l'exercice en cours	15 800	15 962	9 134
Fonds réservés			
Contribution aux fonds d'amortissement et de roulement	(45 887)	(49 390)	(47 935)
Utilisation du fonds d'amortissement	11 250	11 250	37 566
	(34 637)	(38 140)	(10 369)
SURPLUS DE L'EXERCICE	—	12 815	15 962

Engagements (note 20)

Éventualités (note 22)

État des activités d'investissement de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)

	2002	2001
SOURCES DE FINANCEMENT		
Emprunt à long terme émis	86 470	60 000
Transfert des activités financières (note 10)	4 055	6 100
Fonds de roulement	2 117	1 400
	<u>92 642</u>	<u>67 500</u>
DÉPENSES D'INVESTISSEMENT		
Immeubles	227	3 260
Réseau initial et les prolongements du métro	—	2 204
Améliorations aux infrastructures du métro	5 205	8 468
Matériel roulant - autobus	45 295	24 500
Matériel roulant - minibus	1 218	—
Matériel roulant - autres	1 668	1 796
Équipement de bureau et logiciels	5 736	5 026
Machinerie, outillage et équipement	330	717
Immobilisations en cours	64 288	4 233
	<u>123 967</u>	<u>50 204</u>
Surfinancement (sous-financement) de l'exercice^(a)	<u>(31 325)</u>	<u>17 296</u>

(a) Le surfinancement (sous-financement) de l'exercice est reporté à l'état des fonds réservés.

Bilan

au 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)

	2002	2001
ACTIF		
Actif à court terme		
Encaisse	3 516	7 313
Certificats de dépôt, au coût	—	9 839
Placements affectés au fonds d'amortissement (note 11)	32 908	7 630
Subventions du gouvernement du Québec à recevoir (note 12)	6 585	13 498
Contributions de l'Agence métropolitaine de transport à recevoir	24 820	21 732
Contribution du Réseau de transport de Longueuil à recevoir (de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal en 2001)	901	1 844
Autres débiteurs (note 13)	29 295	37 460
Financement à recevoir	—	660
Stocks de fournitures et de pièces de rechange	13 249	13 111
Tranche exigible des créances à long terme (note 16)	<u>13 012</u>	<u>17 085</u>
	124 286	130 172
Immobilisations (note 14)	951 492	895 955
Frais reportés (note 15)	5 995	10 194
Placements affectés au fonds d'amortissement (note 11)	94 414	83 762
Créances à long terme (note 16)	<u>202 000</u>	<u>204 393</u>
	<u>1 378 187</u>	<u>1 324 476</u>
PASSIF ET AVOIR		
Passif à court terme		
Emprunts temporaires	48 557	51 320
Créditeurs et frais courus (note 17)	95 367	91 461
Versements exigibles sur la dette à long terme (note 18)	<u>55 574</u>	<u>29 959</u>
	199 498	172 740
Dette à long terme (note 18)	479 339	448 443
Subventions reportées (note 14)	<u>227 281</u>	<u>210 730</u>
	<u>906 118</u>	<u>831 913</u>
Avoir		
Montants à pourvoir dans le futur (note 19)	(24 009)	(25 955)
Surplus accumulé	12 815	15 962
Fonds réservés	78 953	74 255
Investissement net dans les éléments d'actif à long terme	<u>404 310</u>	<u>428 301</u>
	<u>472 069</u>	<u>492 563</u>
	<u>1 378 187</u>	<u>1 324 476</u>

État du surplus accumulé de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	15 962	9 134
Affectation aux activités financières	(15 962)	(9 134)
Surplus de l'exercice	<u>12 815</u>	<u>15 962</u>
Solde à la fin de l'exercice ^(a)	<u><u>12 815</u></u>	<u><u>15 962</u></u>

(a) Le surplus accumulé est réservé à l'exercice subséquent à titre de revenu.

État des fonds réservés de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)

	2002				
	Solde au début	Contribution des activités financières	Utilisation aux activités financières	Contribution (utilisation) aux activités d'investissement	Solde à la fin
Fonds d'amortissement	91 392	^(a) 47 180	(11 250)	—	127 322
Fonds de roulement	—	2 210	—	(2 117)	93
Financement des projets en cours	(17 449)	—	—	(31 325)	(48 774)
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	312	—	—	—	312
	<u>74 255</u>	<u>49 390</u>	<u>(11 250)</u>	<u>(33 442)</u>	<u>78 953</u>

	2001				
	Solde au début	Contribution des activités financières	Utilisation aux activités financières	Contribution (utilisation) aux activités d'investissement	Solde à la fin
Fonds d'amortissement	82 423	^(a) 46 535	(37 566)	—	91 392
Fonds de roulement	—	1 400	—	(1 400)	—
Financement des projets en cours	(34 664)	—	—	17 215	(17 449)
Soldes disponibles des règlements d'emprunt fermés	231	—	—	^(b) 81	312
	<u>47 990</u>	<u>47 935</u>	<u>(37 566)</u>	<u>15 896</u>	<u>74 255</u>

	2002	2001
(a) Contribution au fonds d'amortissement	41 408	40 907
Revenus de placements du fonds d'amortissement	5 772	5 628
	<u>47 180</u>	<u>46 535</u>
(b) Soldes disponibles suite à la fermeture de règlements d'emprunt	—	632
Utilisation de soldes disponibles pour fins de financement	—	(551)
	<u>—</u>	<u>81</u>

État de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Solde au début de l'exercice	<u>428 301</u>	<u>445 796</u>
Ajouter		
Acquisitions d'immobilisations	123 967	50 204
Émission de créances à long terme	34 498	32 142
Remboursement de la dette à long terme	29 959	57 828
Amortissement des subventions reportées	17 947	44 858
	<u>206 371</u>	<u>185 032</u>
Déduire		
Dispositions d'immobilisations	—	8 172
Amortissement des immobilisations	68 430	58 247
Réduction des créances à long terme	40 964	43 306
Émission de dette à long terme		
activités d'investissement	86 470	60 000
activités financières	660	—
Dette en cours de refinancement	(660)	660
Subventions reportées	34 498	32 142
	<u>230 362</u>	<u>202 527</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>404 310</u>	<u>428 301</u>

État de l'évolution de la situation financière de l'exercice terminé le 31 décembre 2002

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Activités de fonctionnement		
Surplus	12 815	15 962
Éléments n'impliquant aucun mouvement de liquidités		
Affectation du surplus de l'exercice précédent	(15 962)	(9 134)
Virement au fonds de roulement	2 210	1 400
	(937)	8 228
Éléments n'affectant pas le fonctionnement		
Transfert à l'état des activités d'investissement	2 293	2 505
Remboursement de la dette à long terme	18 709	20 262
Contribution au fonds d'amortissement	41 408	40 907
	61 473	71 902
Variation nette des éléments hors caisse		
Subventions et contributions à recevoir	4 768	(11 299)
Autres débiteurs	8 165	4 596
Financement à recevoir	660	(660)
Stocks de fournitures et de pièces de rechange	(138)	1 498
Créditeurs et frais courus	3 906	4 372
Montants à pourvoir dans le futur	1 946	2 304
Liquidités provenant des activités de fonctionnement	80 780	72 713
Activités d'investissement		
Acquisitions d'immobilisations	(123 967)	(50 204)
Frais reportés	4 199	(6 908)
Acquisitions de placements affectés	(10 652)	(30 932)
Liquidités utilisées des activités d'investissement	(130 420)	(88 044)
Activités de financement		
Émission de dette à long terme	86 470	60 000
Remboursement de la dette à long terme	(29 959)	(57 828)
Dépenses en immobilisations financées par un tiers	1 762	3 595
Revenus de placements du fonds d'amortissement	5 772	5 628
Liquidités provenant des activités de financement	64 045	11 395
Augmentation (Diminution) des liquidités	14 405	(3 936)
Situation des liquidités au début	(26 538)	(22 602)
Situation des liquidités à la fin	(12 133)	(26 538)

Les liquidités sont composées de l'encaisse, des certificats de dépôt, des placements affectés et des emprunts temporaires.

Notes complémentaires

au 31 décembre 2002

1. STATUT, NATURE DES ACTIVITÉS ET CHANGEMENT DE LOI CONSTITUTIVE

À la suite de l'adoption en juin 2001 par le gouvernement du Québec de la Loi 24 sur les sociétés de transport en commun, la Société de transport de la Communauté urbaine de Montréal (STCUM) est devenue la Société de transport de Montréal le 1^{er} janvier 2002. En vertu de cette loi, la Société de transport de Montréal succède aux droits et obligations de la STCUM et les biens et actifs de la STCUM deviennent sans autre formalité, les biens et actifs de la Société de transport de Montréal.

La Société de transport de Montréal (ci-après la Société), est constituée en vertu de la Loi sur les sociétés de transport en commun (2001 L.Q. Chapitre 23) et a pour responsabilité d'organiser et de fournir le transport en commun, principalement sur le territoire de l'île de Montréal.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Principes comptables

Les états financiers sont préparés selon les principes comptables généralement reconnus en comptabilité municipale au Québec contenus dans le Manuel de présentation de l'information financière municipale au Québec publié par le ministère des Affaires municipales et de la Métropole.

États financiers cumulés

Les états financiers de la Société sont présentés sur une base cumulative de façon à représenter l'ensemble de ses activités et transactions sans égard à sa structure comptable.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la Société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés aux états financiers et les notes y afférents. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la Société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Revenus et dépenses

La Société utilise la méthode de la comptabilité d'exercice selon laquelle les revenus et les dépenses sont comptabilisés de façon brute à l'exercice au cours duquel ont lieu les transactions ou les faits. Les dépenses liées aux Régimes de retraite des employés, quant à elles, sont enregistrées sur base de caisse.

Stocks de fournitures et de pièces de rechange

Les stocks de fournitures et de pièces de rechange sont évalués au moindre du coût moyen et du coût de remplacement.

Fonds réservés

Fonds d'amortissement

Ce fonds sert à accumuler des sommes pour rembourser certaines dettes à long terme.

Fonds de roulement

Le fonds de roulement dont la limite a été établie à 7 000 000 \$ sert à l'acquisition de dépenses en immobilisations. Les sommes utilisées devront être remboursées sur une période maximale de 5 ans.

2. ÉNONCÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût et amorties sur leur durée de vie utile selon la méthode linéaire sur les périodes suivantes :

Terrains	40 ans
Immeubles	40 ans
Réseau initial et les prolongements du métro	40 et 100 ans
Améliorations aux infrastructures du métro	25, 40 et 100 ans
Infrastructures locales	20 et 40 ans
Infrastructures régionales	20 et 40 ans
Matériel roulant – autobus	16 ans
Matériel roulant – minibus	5 ans
Matériel roulant – autres	5 et 10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail
Équipement de bureau et logiciels	5 et 10 ans
Machinerie, outillage et équipement	15 ans

La dépense d'amortissement n'est pas comptabilisée à l'état des activités financières. Cette dépense est présentée à l'état de l'investissement net dans les éléments d'actif à long terme.

Les subventions reportées sont amorties au même rythme que les immobilisations auxquelles elles se rattachent. Les immobilisations sont amorties dès leur date de mise en service, sans égard à la date de fermeture du règlement d'emprunt.

Imputation du montant à pourvoir dans le futur aux activités financières

Le montant à pourvoir dans le futur pour les congés de maladie et les bénéfices de vacances accumulés avant le 1^{er} janvier 2000 est imputé à l'état des activités financières selon le plus élevé de l'amortissement linéaire sur une période de 20 ans du solde ou des déboursés annuels.

État du coût des services municipaux

L'état du coût des services municipaux n'a pas été présenté puisqu'il n'apportait aucune information supplémentaire au lecteur.

3. REVENUS VOYAGEURS

(en milliers de dollars)

	Budget	2002	2001
Service autobus et métro	288 008	298 658	295 319
Service de transport adapté	1 000	1 251	1 138
Revenus régionaux ^(a)	23 919	21 962	21 808
	<u>312 927</u>	<u>321 871</u>	<u>318 265</u>

(a) Les revenus régionaux attribuables à la Société proviennent du partage de la vente des titres de transport métropolitain.

4. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

(en milliers de dollars)

	Budget	2002	2001
Immobilisations ^(a)	47 180	43 868	43 200
Service de transport adapté ^(b)	21 386	21 310	19 749
Autres	2 000	210	989
	<u>70 566</u>	<u>65 388</u>	<u>63 938</u>

a) Programme d'aide au transport en commun :

En vertu du programme d'aide au transport en commun du gouvernement du Québec et d'ententes particulières, la Société est éligible à des subventions relatives aux dépenses admissibles (achat d'autobus, construction d'immeubles, rénovation des stations de métro, rénovation de voitures de métro et autres dépenses spécifiques) qu'elle a encourues au cours de l'exercice 2002 à des taux variant de 50 % à 75 %.

Ces subventions sont versées sous la forme d'une contribution au service de la dette ou d'un paiement au comptant, selon les modalités prévues au programme d'aide et aux ententes particulières.

b) Transport adapté aux personnes handicapées :

En vertu des pouvoirs que confère au ministre des Transports l'arrêté en Conseil 2071-79, la Société est éligible à une subvention égale à 75 % des coûts encourus du service de transport adapté jugés admissibles par le ministre des Transports et préalablement approuvés par celui-ci.

5. CONTRIBUTIONS DE L'AGENCE MÉTROPOLITAINE DE TRANSPORT

(en milliers de dollars)

	Budget	2002	2001
Reliée aux déplacements sur le réseau du métro ^(a)	42 100	42 085	39 047
Reliée aux déplacements sur les lignes d'autobus métropolitaines ^(a)	6 487	6 199	5 841
Reliée aux équipements et infrastructures ^(b)	1 800	1 562	1 765
	<u>50 387</u>	<u>49 846</u>	<u>46 653</u>
Financement de la dette - trains de banlieue ^(c)	14 281	14 324	15 063
	<u>64 668</u>	<u>64 170</u>	<u>61 716</u>

a) Autobus et métro :

La Société reçoit de l'Agence une aide pour les déplacements effectués sur le réseau de transport métropolitain par métro et par autobus.

b) Équipements et infrastructures régionaux :

L'Agence doit acquérir de la Société les équipements et les infrastructures nécessaires au réseau de transport métropolitain par autobus. Au 31 décembre 2002, le contrat précisant la date et les modalités de transfert de ces actifs n'est pas signé. Malgré ce transfert de propriété éventuel, la Société demeure responsable du service de la dette afférent au financement de ces biens. Cependant, l'Agence rembourse à la Société les coûts d'exploitation de ceux-ci et le service de la dette, déduction faite de toute subvention gouvernementale.

c) Trains de banlieue :

Depuis le 1^{er} janvier 1996, l'Agence succède aux droits et obligations de la Société à l'égard du réseau de trains de banlieue.

Le matériel roulant ferroviaire et tout autre actif relié à l'exploitation du réseau de trains de banlieue sont la propriété de l'Agence. Toutefois, la Société conserve la dette à long terme afférente à ces biens. L'Agence rembourse à la Société le capital et les intérêts, et est garante, en cas de défaut, du remboursement du service de la dette relatif aux trains de banlieue.

6. CONTRIBUTION DU RÉSEAU DE TRANSPORT DE LONGUEUIL

Le 27 mars 2002, le gouvernement du Québec a adopté le décret 404-2002 concernant l'établissement des conditions d'exploitation de la ligne de métro reliant les territoires de la Société de transport de Montréal et du Réseau de transport de Longueuil. La contribution du Réseau de transport de Longueuil est fixée à 1 802 598 \$ par année pour les exercices financiers 2001, 2002 et 2003. La contribution pour 2002 contient un ajustement de 41 000 \$ relatif à 2001.

7. AUTRES REVENUS

(en milliers de dollars)

	Budget	2002	2001
Publicité	9 752	8 482	8 531
Location	3 181	3 147	3 148
Activités accessoires ^(a)	—	150	531
Autres	2 611	3 060	4 633
	<u>15 544</u>	<u>14 839</u>	<u>16 843</u>

(en milliers de dollars)

	Budget	2002	2001
(a) Activités accessoires			
Prolongement du métro			
Revenus	—	3 914	3 992
Dépenses	—	(3 909)	(3 481)
	—	<u>5</u>	<u>511</u>
Autres projets			
Revenus	—	1 108	928
Dépenses	—	(963)	(908)
	—	<u>145</u>	<u>20</u>
Surplus des revenus sur les dépenses	—	<u>150</u>	<u>531</u>

8. INTÉRÊTS ET FRAIS DE FINANCEMENT

(en milliers de dollars)

	Budget	2002	2001
Intérêts sur la dette à long terme	36 263	32 761	32 367
Frais de financement			
à court terme	4 810	960	4 303
attribués aux règlements d'emprunt	(3 310)	(426)	(2 856)
	1 500	534	1 447
	<u>37 763</u>	<u>33 295</u>	<u>33 814</u>

9. REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	Budget	2002	2001
Remboursement en capital			
à même les activités financières	18 709	18 709	20 262
à même le fonds d'amortissement	11 250	11 250	37 566
	<u>29 959</u>	<u>29 959</u>	<u>57 828</u>

10. TRANSFERT À L'ÉTAT DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT

(en milliers de dollars)

	Budget	2002	2001
Dépenses en immobilisations financées par un tiers			
Remplacement d'un système d'exploitation	4 150	1 578	—
Subvention relative à l'implantation des autobus à plancher surbaissé	—	—	480
Produit de disposition d'immeuble	—	—	800
Produit de disposition d'autobus	—	94	111
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport relativement aux rénovations des stations de métro	—	90	—
Transfert des actifs du métro selon les exigences légales	—	—	2 204
	<u>4 150</u>	<u>1 762</u>	<u>3 595</u>
Dépenses en immobilisations financées à même les revenus			
Service autobus et métro	1 700	677	2 212
Service de transport adapté	1 767	1 218	131
Maintenance des actifs	350	398	162
	<u>3 817</u>	<u>2 293</u>	<u>2 505</u>
	<u>7 967</u>	<u>4 055</u>	<u>6 100</u>

11. PLACEMENTS AFFECTÉS AU FONDS D'AMORTISSEMENT

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Encaisse affectée	2 383	1 160
Obligations et coupons d'obligations, au coût non amorti (valeur marchande 127 872 \$, 93 360 \$ en 2001)	123 347	89 183
Intérêts à recevoir	1 592	1 049
	<u>127 322</u>	<u>91 392</u>
Portion à court terme	(32 908)	(7 630)
	<u>94 414</u>	<u>83 762</u>

12. SUBVENTIONS DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC À RECEVOIR

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Immobilisations	2 596	4 244
Service de transport adapté	85	6 419
Autres	3 904	2 835
	<u>6 585</u>	<u>13 498</u>

13. AUTRES DÉBITEURS

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Revenus régionaux à recevoir	10 086	7 243
Versements pour accidents de travail à récupérer	760	695
Réclamations de taxes aux gouvernements	922	1 274
Comptes clients généraux	6 975	10 679
Dépôt pour l'achat d'autobus	5 876	13 147
Autres	4 676	4 422
	<u>29 295</u>	<u>37 460</u>

14. IMMOBILISATIONS

(en milliers de dollars)

	2002			2001
	Coût	Amortissement	Valeur nette	Valeur nette
Terrains	7 352	5 869	1 483	1 564
Immeubles	143 659	59 929	83 730	86 658
Réseau initial et les prolongements du métro	1 436 584	1 164 617	271 967	288 857
Améliorations aux infrastructures du métro	191 339	38 076	153 263	152 878
Infrastructures locales	11 702	2 005	9 697	10 028
Infrastructures régionales	11 499	5 523	5 976	6 572
Matériel roulant - autobus	523 250	246 030	277 220	259 551
Matériel roulant - minibus	8 362	5 952	2 410	2 033
Matériel roulant - autres	28 385	17 243	11 142	11 574
Améliorations locatives	7 170	4 515	2 655	3 138
Équipement de bureau et logiciels	58 559	29 097	29 462	29 748
Machinerie, outillage et équipement	57 999	24 563	33 436	38 591
Immobilisations en cours	69 051	—	69 051	4 763
	<u>2 554 911</u>	<u>1 603 419</u>	<u>951 492</u>	<u>895 955</u>

	2002			2001
	Solde du début	Variation	Solde de fin	Solde de fin
Subventions reportées	<u>210 730</u>	<u>16 551</u>	<u>227 281</u>	<u>210 730</u>

15. FRAIS REPORTÉS

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Programme de rénovation des équipements fixes du métro	—	10 194
Licences informatiques	5 995	—
	<u>5 995</u>	<u>10 194</u>

Les dépenses liées à la rénovation des équipements fixes du métro ont été transférées aux immobilisations en cours suite à l'approbation du règlement d'emprunt (CA-116) par le ministère des Affaires municipales et de la métropole au cours de l'exercice 2002.

Les licences informatiques seront portées aux activités financières au fur et à mesure de leur attribution aux utilisateurs sur une période maximale de 5 ans soit de 2003 à 2007.

16. CRÉANCES À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Montant à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme (note 18)		
Gouvernement du Québec	189 107	184 435
Agence métropolitaine de transport	25 905	37 043
	<u>215 012</u>	<u>221 478</u>
Tranche exigible des créances à long terme	(13 012)	(17 085)
	<u>202 000</u>	<u>204 393</u>

17. CRÉDITEURS ET FRAIS COURUS

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Fournisseurs et frais courus	16 440	14 124
Salaires et charges sociales	25 189	29 750
Congés de maladie à payer	9 538	10 494
Vacances à payer	23 617	20 759
Retenues sur contrats et dépôts de garantie	1 430	1 551
Intérêts courus	7 312	6 517
Autres	11 841	8 266
	<u>95 367</u>	<u>91 461</u>

18. DETTE À LONG TERME

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Obligations et emprunts bancaires, à des taux d'intérêt variant de 3,70% à 9,60% (3,70% à 9,60% en 2001) échéant de février 2003 à octobre 2012	534 913	478 402
Versements exigibles sur la dette à long terme	(55 574)	(29 959)
	<u>479 339</u>	<u>448 443</u>

La dette à long terme est constituée d'obligations et d'emprunts bancaires qui sont des obligations directes et générales de la Ville de Montréal. La Ville de Montréal est conjointement et solidairement responsable avec la Société du paiement des intérêts et du capital des obligations.

Les versements estimatifs sur la dette à long terme au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2003	55 574
2004	130 015
2005	63 272
2006	95 611
2007	64 310
2008 et suivants	126 131
Total des paiements minimums exigibles	<u>534 913</u>

La répartition de la dette à long terme s'établit de la façon suivante :

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Montants accumulés au fonds d'amortissement	127 322	91 392
Montants à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme		
De la Ville de Montréal (Des municipalités du territoire de la CUM en 2001)	192 579	165 532
Du gouvernement du Québec	189 107	184 435
De l'Agence métropolitaine de transport	25 905	37 043
	<u>407 591</u>	<u>387 010</u>
	<u>534 913</u>	<u>478 402</u>

19. MONTANTS À POURVOIR DANS LE FUTUR

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Bénéfices de vacances	15 197	15 964
Congés de maladie	8 812	9 991
	<u>24 009</u>	<u>25 955</u>

La variation de 1 946 000 \$ entre les 31 décembre 2001 et 2002 a été imputée à l'état des activités financières.

20. ENGAGEMENTS

a) Baux à long terme:

La Société s'est engagée à verser une somme de 27 633 456 \$ pour des locaux, en vertu de baux à long terme échéant du 31 décembre 2003 au 11 mars 2014. Les paiements minimums exigibles pour les cinq prochains exercices s'élèvent à 5 444 752 \$ en 2003, 5 503 445 \$ en 2004, 4 920 608 \$ en 2005, 4 498 314 \$ en 2006 et 4 498 314 \$ en 2007.

Un des baux comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de cinq ans dont la Société pourra se prévaloir en donnant un préavis d'un an de l'échéance.

b) Contrat d'impartition de la centrale informatique:

La Société s'est engagée à verser une somme totale de 6 542 270 \$ soit 1 345 033 \$ en 2003 et 1 272 793 \$ pour les années 2004 à 2007 et 106 065 \$ en 2008, pour l'impartition de sa centrale informatique.

Ce contrat comporte une option de renouvellement pour une période additionnelle de deux ans aux mêmes termes et conditions.

c) Contrat de service d'un intégrateur en solutions de communication:

La Société s'est engagée à verser un montant maximum de 12 720 756 \$ pour les années 2003 à 2012. Les deux principaux volets de ce contrat sont composés du système téléphonique corporatif au montant de 10 708 613 \$ et des services d'accès Internet au montant de 1 683 730 \$. Le solde résiduel de 328 413 \$ vise différents projets d'exploitation.

Les versements vont s'échelonner comme suit: 322 179 \$ en 2003, 1 333 952 \$ en 2004, 1 403 498 \$ en 2005 et 1 380 161 \$ pour les années 2006 à 2012.

d) Contrat d'approvisionnement en pièces d'autobus:

La Société, mandataire pour les principales sociétés de transport du Québec, a adjudgé des contrats d'approvisionnement en pièces d'autobus urbains dans le cadre d'achats unifiés.

Ces contrats s'échelonnent sur des périodes de trois à cinq ans. La valeur totale de ces contrats pour l'ensemble des sociétés est de 38 209 177 \$. La portion attribuable à la Société de transport de Montréal est de 21 471 115 \$, soit 6 023 101 \$ pour les années 2002 à 2005 et 1 700 906 \$ pour les années 2006 et 2007.

e) Contrat d'acquisition d'autobus urbains:

La Société a octroyé un contrat d'acquisition d'autobus urbains à plancher surbaissé dans le cadre d'un processus d'achat unifié regroupant les membres de l'Association du transport urbain du Québec.

Ce contrat s'échelonnait de 2003 à 2007 et vise l'acquisition de 825 autobus à plancher surbaissé pour l'ensemble des sociétés, représentant un montant total de 377 008 272 \$. La portion attribuable à la Société de transport de Montréal comporte 382 autobus, pour un montant de 194 828 832 \$. Selon le plan de livraison des autobus, la portion relative à 2003 sera de 90 784 116 \$ et celles de 2004 à 2007 seront de 26 011 179 \$.

f) Programme de maintien du patrimoine des équipements fixes du métro:

La Société a contracté avec une firme d'ingénieurs pour un montant approximatif de 46 754 854 \$ pour les exercices 2001 à 2005 afin d'établir et opérer un bureau de projets responsable de la réalisation du programme de maintien du patrimoine des équipements fixes du métro. Au 31 décembre 2002, il restait environ 27 633 584 \$ de dépenses à encourir d'ici 2005.

20. ENGAGEMENTS (suite)

g) Contrat d'approvisionnement en diesel

La Société a négocié une entente avec une institution financière afin de se protéger des risques de fluctuation du prix du diesel sur le marché jusqu'au 30 novembre 2003. Cette entente permet à la Société de payer une quantité totale de 105 210 000 litres de diesel selon un prix fixe, ce qui représente une somme d'environ 28 608 703 \$. Au 31 décembre 2002, il restait 44 050 000 litres de diesel à consommer d'ici la fin du contrat, pour une somme approximative de 11 978 021 \$.

21. RÉGIMES DE RETRAITE ET ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Les Régimes de retraite de la Société sont des régimes contributifs à prestations déterminées. Des évaluations actuarielles ont été effectuées au 31 décembre 1999 afin de déterminer la valeur actualisée des prestations au prorata des années de service. Ces évaluations ont démontré des surplus de l'ordre de 375 280 000 \$. L'actif des caisses de retraite est basé sur la juste valeur où les fluctuations sont étalées sur 3 ans. Au 31 décembre 2002, l'actif des caisses de retraite et la valeur actualisée des prestations de retraite constituées n'étaient pas disponibles. À titre indicatif, ces valeurs extrapolées s'élevaient respectivement à 2 529 907 000 \$ et 2 110 559 000 \$ au 31 décembre 2001 et ne reflètent pas nécessairement l'état du surplus des régimes au 31 décembre 2002, étant donné les changements économiques survenus au cours des exercices 2000, 2001 et 2002. En 2000, 2001 et 2002, la Société n'a constaté aucune dépense à l'état des activités financières, ayant obtenu un congé de contribution.

Au 31 décembre 2002, la Société était engagée en vertu de diverses ententes de retraite en sus des obligations découlant des Régimes de retraite ci-dessus. Ces engagements, selon une évaluation actuarielle datée du 31 décembre 2001, représentent une somme de 4 669 200 \$ et découlent principalement d'une convention de retraite mise en place pour les employés de la Société dont la rémunération annuelle excède le plafond des cotisations au Régime de retraite fixé par les autorités fiscales. La Société a provisionné un montant jugé suffisant relatif à ces engagements au 31 décembre 2002.

22. ÉVENTUALITÉS

Le total des montants réclamés par les parties demandresses s'établit à 7 512 600 \$ (6 570 000 \$ en 2001). Ces réclamations sont constituées de recours collectifs, de causes individuelles, de blessures corporelles, de dommages matériels et de divers autres litiges. Au 31 décembre 2002, la Société a provisionné un montant jugé suffisant relatif à ces réclamations.

23. CHIFFRES COMPARATIFS

Certains chiffres des états financiers de 2001 ont été reclassés en fonction de la présentation des états financiers de 2002.

24. OPINION DES VÉRIFICATEURS

L'opinion des vérificateurs ne porte pas sur les informations complémentaires.

Informations complémentaires



État des activités financières redressé

(en milliers de dollars)

	2002	2001	2000	1999	1998
REVENUS					
Voyageurs	321 871	318 265	296 956	285 145	276 098
Contribution de la Ville de Montréal (des municipalités du territoire de la CUM avant 2002)	244 100	236 600	231 600	^(a) 254 600	254 600
Subventions du gouvernement du Québec	65 388	63 938	64 583	57 877	61 183
Contribution de l'Agence métropolitaine de transport	64 170	61 716	66 233	70 030	70 447
Contribution du Réseau de transport de Longueuil (de la Société de transport de la Rive-Sud de Montréal avant 2002)	1 761	1 844	1 803	831	1 589
Autres revenus	14 839	16 843	16 841	14 160	14 181
	<u>712 129</u>	<u>699 206</u>	<u>678 016</u>	<u>682 643</u>	<u>678 098</u>
DÉPENSES					
Service autobus et métro	579 760	558 154	535 592	541 893	544 973
Service adapté	28 907	26 374	26 511	28 655	23 387
Service de la dette et frais de financement ^(b)	93 412	94 983	101 600	96 064	95 558
Dépenses imprévues	1 625	1 024	395	850	3 353
Maintien des actifs	11 572	11 843	11 271	9 232	8 628
	<u>715 276</u>	<u>692 378</u>	<u>675 369</u>	<u>676 694</u>	<u>675 899</u>
SURPLUS (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	<u>(3 147)</u>	<u>6 828</u>	<u>2 647</u>	<u>5 949</u>	<u>2 199</u>
Surplus reporté de l'exercice précédent	15 962	9 134	6 487	538	21 339
SURPLUS DE L'EXERCICE	<u>12 815</u>	<u>15 962</u>	<u>9 134</u>	<u>6 487</u>	<u>23 538</u>

(a) Contribution versée au cours de l'exercice 1999 au montant de 231,6 millions \$ plus le virement d'une portion de l'excédent de l'exercice 1998 (conformément au budget de 1999) de 23 millions \$.

231 600
23 000
254 600

	2002	2001	2000	1999	1998
(b) Intérêts et frais de financement	33 295	33 814	38 077	36 328	37 838
Remboursement de la dette à long terme	29 959	57 828	61 697	51 026	34 538
Contribution au fonds d'amortissement	41 408	40 907	37 557	29 983	23 182
Utilisation du fonds d'amortissement	(11 250)	(37 566)	(35 731)	(21 273)	—
	<u>93 412</u>	<u>94 983</u>	<u>101 600</u>	<u>96 064</u>	<u>95 558</u>

Revenus par nature

(en milliers de dollars)

	Budget	2002	2001	2000
REVENUS VOYAGEURS				
SERVICE AUTOBUS ET MÉTRO				
Ordinaire				
Espèces	56 223	48 547	51 091	48 518
Tickets lisière	51 721	58 171	52 930	50 714
CAM	86 820	98 921	114 927	106 381
CAM hebdo	28 748	34 303	36 927	34 439
	<u>223 512</u>	<u>239 942</u>	<u>255 875</u>	<u>240 052</u>
Réduit				
Espèces	4 037	3 348	3 782	3 062
Tickets lisière	8 783	9 744	8 649	8 309
CAM	46 693	41 028	23 660	21 814
CAM hebdo	1 340	1 893	1 387	1 092
	<u>60 853</u>	<u>56 013</u>	<u>37 478</u>	<u>34 277</u>
Cartes touristiques	819	823	757	961
Attribution des revenus de train de l'AMT	2 824	1 880	1 209	2 657
	<u>288 008</u>	<u>298 658</u>	<u>295 319</u>	<u>277 947</u>

Dépenses par nature

(en milliers de dollars)

	Budget	2002	2001	2000
DÉPENSES LIÉES À L'EXPLOITATION				
Rémunération	<u>470 887</u>	<u>470 975</u>	<u>449 788</u>	<u>433 862</u>
Biens et services				
Dépenses majeures	5 479	4 927	4 646	2 911
Énergie, taxes et permis	53 247	50 688	53 091	49 504
Services professionnels	2 688	3 138	2 697	3 534
Services techniques et autres services	19 655	20 707	18 062	16 459
Matériel et fournitures	34 807	35 292	35 790	34 242
Location	6 457	6 737	6 558	7 519
Financement des opérations	1 500	534	1 447	1 695
Dépenses diverses	10 171	10 275	8 464	7 183
	<u>134 004</u>	<u>132 298</u>	<u>130 795</u>	<u>123 047</u>
	<u>604 891</u>	<u>603 273</u>	<u>580 583</u>	<u>556 909</u>
DÉPENSES LIÉES AUX INVESTISSEMENTS				
Maintien des actifs	12 100	11 572	11 843	11 271
Projets spéciaux	5 547	3 718	3 992	5 790
Service de la dette - autobus et métro	81 985	78 554	78 473	84 105
Virements au fonds de roulement	1 400	2 210	1 400	1 100
	<u>101 032</u>	<u>96 054</u>	<u>95 708</u>	<u>102 266</u>
SERVICE DE LA DETTE - TRAIN DE BANLIEUE	<u>14 281</u>	<u>14 324</u>	<u>15 063</u>	<u>15 799</u>
DÉPENSES IMPRÉVUES	<u>5 296</u>	<u>1 625</u>	<u>1 024</u>	<u>395</u>
	<u>^(a) 725 500</u>	<u>715 276</u>	<u>692 378</u>	<u>675 369</u>

(a) La présentation des dépenses par nature reflète les dépenses présentées à l'état des activités financières redressé.

Dépenses par fonctions

(en milliers de dollars)

	Budget original	Budget révisé	2002	2001	2000
EXPLOITATION DES RÉSEAUX					
Réseau des autobus					
Rémunération	242 009	245 060	244 756	232 348	225 011
Biens et services	20 693	20 779	20 992	21 171	20 182
	<u>262 702</u>	<u>265 839</u>	<u>265 748</u>	<u>253 519</u>	<u>245 193</u>
Réseau du métro					
Rémunération	121 416	129 044	128 610	114 045	110 504
Biens et services	15 451	15 843	15 711	13 829	13 212
	<u>136 867</u>	<u>144 887</u>	<u>144 321</u>	<u>127 874</u>	<u>123 716</u>
Transport adapté^(a)					
Rémunération	15 653	15 698	15 543	15 011	14 203
Biens et services	11 348	11 348	11 844	9 834	10 889
	<u>27 001</u>	<u>27 046</u>	<u>27 387</u>	<u>24 845</u>	<u>25 092</u>
Énergie					
Biens et services	49 110	49 110	46 708	49 203	45 433
	<u>475 680</u>	<u>486 882</u>	<u>484 164</u>	<u>455 441</u>	<u>439 434</u>
SERVICES DE SOUTIEN					
Gestion des ressources informationnelles et matérielles					
Rémunération	36 482	37 043	36 491	36 328	36 436
Biens et services	13 018	13 460	13 194	13 834	13 245
	<u>49 500</u>	<u>50 503</u>	<u>49 685</u>	<u>50 162</u>	<u>49 681</u>
Gestion des ressources financières et contrôle					
Rémunération	11 523	11 532	11 547	10 972	10 856
Biens et services	4 987	4 773	5 005	4 753	4 343
	<u>16 510</u>	<u>16 305</u>	<u>16 552</u>	<u>15 725</u>	<u>15 199</u>
Planification et soutien à l'exploitation					
Rémunération	31 390	22 507	22 356	31 666	31 258
Biens et services	5 413	2 901	3 073	2 856	2 862
	<u>36 803</u>	<u>25 408</u>	<u>25 429</u>	<u>34 522</u>	<u>34 120</u>
	<u>102 813</u>	<u>92 215</u>	<u>91 666</u>	<u>100 409</u>	<u>99 000</u>
SERVICES CORPORATIFS					
Rémunération	4 438	4 155	4 243	4 183	4 733
Biens et services	1 839	1 839	1 744	1 606	2 435
	<u>6 277</u>	<u>5 994</u>	<u>5 987</u>	<u>5 789</u>	<u>7 168</u>

Dépenses par fonctions (suite)

(en milliers de dollars)

	Budget original	Budget révisé	2002	2001	2000
MAINTIEN DES ACTIFS					
Rémunération	—	—	6 508	7 404	6 783
Biens et services	12 100	12 100	5 064	4 439	4 488
	<u>12 100</u>	<u>12 100</u>	<u>11 572</u>	<u>11 843</u>	<u>11 271</u>
PROJETS SPÉCIAUX ET AUTRES DÉPENSES					
Rémunération	5 653	8 831	8 866	8 587	2 999
Biens et services	18 515	15 216	15 774	12 902	12 403
	<u>24 168</u>	<u>24 047</u>	<u>24 640</u>	<u>21 489</u>	<u>15 402</u>
SERVICE DE LA DETTE ET FRAIS DE FINANCEMENT					
	<u>97 766</u>	<u>97 566</u>	<u>93 412</u>	<u>94 983</u>	<u>101 599</u>
DÉPENSES IMPRÉVUES					
	<u>5 296</u>	<u>5 296</u>	<u>1 625</u>	<u>1 024</u>	<u>395</u>
AFFECTATIONS					
Remboursement du fonds de roulement	1 400	1 400	2 210	1 400	1 100
	<u>^(b) 725 500</u>	<u>725 500</u>	<u>715 276</u>	<u>692 378</u>	<u>675 369</u>
(a) Transport adapté					
Total selon l'état des activités financières	26 748	26 793	27 689	26 243	24 987
Transfert à l'état des activités d'investissement	1 767	1 767	1 218	131	1 524
	<u>28 515</u>	<u>28 560</u>	<u>28 907</u>	<u>26 374</u>	<u>26 511</u>
Autres centres de responsabilité	(1 514)	(1 514)	(1 520)	(1 529)	(1 419)
Total des dépenses par fonction	<u>27 001</u>	<u>27 046</u>	<u>27 387</u>	<u>24 845</u>	<u>25 092</u>

(b) Les dépenses par fonctions reflètent les dépenses présentées à l'état des activités financières redressé.

Analyse des projets en cours

(en milliers de dollars)

Règlement no	Autorisation date	Description	Montant projet	Montant autorisé (R/E)	Solde au 01/01/2002		
					Emprunt	Comptant	Total
CA-31	08/06/90	Rénovation de voitures de métro	68 800	68 800	65 131	—	65 131
CA-52	11/12/02	Remplacement et remise à neuf d'équipements fixes du métro	8 970	8 970	3 368	—	3 368
CA-58	16/08/93	Achat et installation de 79 escaliers mécaniques dans le métro	38 900	38 900	29 882	—	29 882
CA-61	16/08/93	Achat véhicules spécialisés sur rail	2 660	2 660	2 577	—	2 577
CA-67	25/05/94	Aménagement et/ou construction de terminus autobus	5 500	5 500	2 923	—	2 923
CA-71	08/11/94	Achat de 60 autobus urbains (1995)	22 200	22 200	19 895	—	19 895
CA-75	18/08/95	Diverses dépenses en immobilisations 1996	7 200	7 200	5 430	—	5 430
CA-80	29/04/96	Achat de 140 autobus à plancher bas (1997)	58 500	58 500	53 088	—	53 088
CA-82	22/05/96	Diverses dépenses en immobilisations 1996	2 700	2 700	1 235	—	1 235
CA-83	22/05/96	Réfection de divers bâtiments	4 220	4 220	3 045	—	3 045
CA-86	14/03/97	Rénovation du métro	4 272	3 266	3 266	1 006	4 272
CA-87	14/03/97	Rénovation du métro	1 681	1 280	1 280	400	1 680
CA-89	01/05/97	Achat de 96 autobus à plancher bas (1998)	53 750	53 750	43 443	3 894	47 337
CA-90	10/06/97	Rénovation du métro	879	680	680	206	886
CA-92	16/06/97	Rénovation du métro	7 276	5 569	5 549	1 727	7 276
CA-93	16/06/97	Rénovation du métro	20 332	20 332	14 349	4 394	18 743
CA-94	16/06/97	Rénovation du métro	11 600	11 095	8 813	2 730	11 543
CA-95	16/06/97	Rénovation du métro	7 971	6 058	6 058	1 916	7 974
CA-96	16/06/97	Rénovation du métro	6 389	4 902	4 838	1 526	6 364
CA-97	04/05/98	Diverses dépenses en immobilisations 1998	4 100	4 100	2 465	—	2 465
CA-100	06/07/99	Diverses dépenses en immobilisations 1999	6 870	6 870	2 453	—	2 453
CA-101	12/07/99	Diverses dépenses en immobilisations	1 700	1 700	1 249	—	1 249
CA-102	28/05/99	Aspirateurs sur rails	1 945	1 945	—	—	—
CA-103	05/07/99	Achat de 300 autobus à plancher bas (2000-2002)	135 970	135 970	23 323	111	23 434
CA-104	05/01/00	Achat de récurveurs-aspirateurs et véhicules de service	1 410	1 410	913	—	913
CA-106	10/05/00	Remplacement du système Accés et réfection pavage au C.T. St-Michel	9 265	9 265	816	—	816
CA-107	02/06/00	Diverses dépenses en immobilisations 2000	2 034	2 034	—	—	—
CA-108	02/06/00	Véhicules de service	2 075	2 075	—	—	—
CA-109	09/09/02	Programme de rénovation des équipements fixes du métro	30 656	30 656	—	—	—
CA-110	29/03/01	SCAD et mise à jour des serveurs et équipement de télécommunication	3 991	3 991	—	—	—
CA-111	08/06/01	Amélioration du patrimoine immobilier	5 000	5 000	—	—	—
CA-112	12/07/01	Dépenses en immobilisations	1 980	1 980	—	—	—
CA-113	01/03/02	Implantation de mesures préférentielles et optimisation des terminus	13 725	13 725	—	—	—
CA-114	06/07/01	Véhicules de service	2 142	2 142	—	—	—
CA-116	26/04/02	Programme Réno-Systèmes	311 090	311 090	—	—	—
CA-117	28/02/02	Système d'aide à l'exploitation et information à la clientèle (S.A.E.I.C.)	6 467	6 467	—	—	—
CA-118	11/01/02	Achat de 382 autobus à plancher bas (2003-2007)	222 600	222 600	—	—	—
R-002	24/04/02	Programme de remplacement des véris	7 299	7 299	—	—	—
R-004	29/04/02	Achat de véhicules sur rails et agrandissement de l'atelier de la voie	13 171	13 171	—	—	—
R-005	29/04/02	Dépenses en immobilisations	23 333	23 333	—	—	—
R-006	03/06/02	Divers travaux dans le tunnel et au garage Angrignon	1 919	1 919	—	—	—
R-007	03/06/02	Réhabilitation du C.T. Mont-Royal	12 150	12 150	—	—	—
R-010	18/06/02	Vente et perception	101 650	101 650	—	—	—
R-014	10/09/02	Véhicules de service	2 055	2 055	—	—	—
R-016	09/09/02	Remplacement des minibus urbains	785	785	—	—	—
R-018	09/10/02	Acquisition et rénovation du 2000 Berri	12 560	12 560	—	—	—
R-019	08/10/02	Rénovation de la station Place d'Armes	3 210	3 210	—	—	—
R-020	11/12/02	Dépenses en immobilisations	2 760	2 760	—	—	—
			<u>1 277 712</u>	<u>1 270 494</u>	<u>306 069</u>	<u>17 910</u>	<u>323 979</u>
		Immobilisations provenant des affectations-1995	—	—	—	200	200
		Immobilisations à même les revenus de 2002	—	—	—	—	—
		Fonds de roulement	—	—	—	—	—
			<u>1 277 712</u>	<u>1 270 494</u>	<u>306 069</u>	<u>18 110</u>	<u>324 179</u>

Financement permanent

Dépenses

Financement de l'exercice			Soldes disponibles	Projets fermés	Solde au 31/12/2002			Dépenses			Surfinancement (sous-financement)	
Emprunt	Comptant	Total			Emprunt	Comptant	Total	Solde au 01/01/2002	Dépenses de l'exercice	Projets fermés		Solde au 31/12/2002
—	—	—	—	—	65 131	—	65 131	64 301	—	—	64 301	830
—	—	—	—	—	3 368	—	3 368	3 476	864	—	4 340	(972)
—	—	—	—	—	29 882	—	29 882	31 801	2 550	—	34 351	(4 469)
—	—	—	—	—	2 577	—	2 577	2 660	—	—	2 660	(83)
—	—	—	—	—	2 923	—	2 923	2 917	—	—	2 917	6
—	—	—	—	—	19 895	—	19 895	19 877	—	—	19 877	18
340	—	340	—	—	5 770	—	5 770	5 607	213	—	5 820	(50)
—	—	—	—	—	53 088	—	53 088	53 039	22	—	53 061	27
—	—	—	—	—	1 235	—	1 235	1 239	—	—	1 239	(4)
—	—	—	—	—	3 045	—	3 045	3 046	—	—	3 046	(1)
—	—	—	—	—	3 266	1 006	4 272	4 272	—	—	4 272	—
—	1	1	—	—	1 280	401	1 681	1 681	—	—	1 681	—
2 104	—	2 104	—	—	45 547	3 894	49 441	49 342	67	—	49 409	32
—	—	—	—	—	680	206	886	879	—	—	879	7
—	(4)	(4)	—	—	5 549	1 723	7 272	7 276	—	—	7 276	(4)
—	63	63	—	—	14 349	4 457	18 806	18 933	(49)	—	18 884	(78)
—	36	36	—	—	8 813	2 766	11 579	11 543	57	—	11 600	(21)
—	(3)	(3)	—	—	6 058	1 913	7 971	7 973	(2)	—	7 971	—
—	(3)	(3)	—	—	4 838	1 523	6 361	6 386	3	—	6 389	(28)
694	—	694	—	—	3 159	—	3 159	3 150	27	—	3 177	(18)
3 012	—	3 012	—	—	5 465	—	5 465	5 415	125	—	5 540	(75)
—	—	—	—	—	1 249	—	1 249	1 341	2	—	1 343	(94)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
69 766	94	69 860	—	—	93 089	205	93 294	26 207	59 992	—	86 199	7 095
357	—	357	—	—	1 270	—	1 270	1 265	14	—	1 279	(9)
276	1 578	1 854	—	—	1 092	1 578	2 670	924	2 116	—	3 040	(370)
922	—	922	—	—	922	—	922	904	49	—	953	(31)
1 549	—	1 549	—	—	1 549	—	1 549	1 432	156	—	1 588	(39)
—	—	—	—	—	—	—	—	1 236	729	—	1 965	(1 965)
1 313	—	1 313	—	—	1 313	—	1 313	920	1 614	—	2 534	(1 221)
3 068	—	3 068	—	—	3 068	—	3 068	2 467	704	—	3 171	(103)
358	—	358	—	—	358	—	358	69	501	—	570	(212)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
1 477	—	1 477	—	—	1 477	—	1 477	50	1 440	—	1 490	(13)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	29 331	—	29 331	(29 331)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	1 294	—	1 294	(1 294)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	6 491	—	6 491	(6 491)
367	—	367	—	—	367	—	367	—	747	—	747	(380)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	99	—	99	(99)
867	—	867	—	—	867	—	867	—	4 175	—	4 175	(3 308)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	576	—	576	(576)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	5 450	—	5 450	(5 450)
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
86 470	1 762	88 232	—	—	392 539	19 672	412 211	341 628	119 357	—	460 985	(48 774)
—	(200)	(200)	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
—	2 493	2 493	—	(2 493)	—	—	—	—	2 493	(2 493)	—	—
—	2 117	2 117	—	(2 117)	—	—	—	—	2 117	(2 117)	—	—
86 470	6 172	92 642	—	(4 610)	392 539	19 672	412 211	341 628	123 967	(4 610)	460 985	(48 774)

Dette à long terme

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Obligations, 70 000 000 \$		
8,00 %, échéant le 30 septembre 2002	—	6 300
8,75 %, échéant le 30 septembre 2007 ^(c)	7 000	7 000
Obligations, 60 000 000 \$		
8,15 %, échéant le 2 juin 2003 ^(a)	18 500	18 500
Obligations, 52 000 000 \$		
7,50 %, échéant le 23 septembre 2003 ^(a)	19 550	19 550
Obligations, 50 000 000 \$		
6,90 %, échéant le 3 mars 2004 ^(a)	26 200	26 200
Obligations, 50 000 000 \$		
9,60 %, échéant le 9 décembre 2004 ^(a)	19 460	19 460
Obligations, 40 000 000 \$		
9,10 %, échéant le 12 mai 2005 ^(a)	20 195	20 195
Obligations, 30 000 000 \$		
8,40 %, échéant le 19 juillet 2005 ^(a)	11 242	11 242
Obligations, 30 000 000 \$		
8,10 %, échéant le 18 juillet 2006 ^(b)	15 060	15 060
Obligations, 30 000 000 \$		
6,00 %, échéant le 5 juin 2002	—	3 675
6,25 %, échéant le 5 juin 2003	2 415	2 415
6,50 %, échéant le 5 juin 2004	2 605	2 605
6,60 %, échéant le 5 juin 2005	2 815	2 815
6,75 %, échéant le 5 juin 2006	3 040	3 040
6,85 %, échéant le 5 juin 2007	3 280	3 280

Dette à long terme (suite)

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Obligations, 40 000 000 \$		
5,20 %, échéant le 4 juin 2002	—	6 174
5,25 %, échéant le 4 juin 2003	6 668	6 668
5,70 %, échéant le 4 juin 2008 ^(c)	11 248	11 248
Obligations, 35 000 000 \$		
5,00 %, échéant le 8 avril 2002 ^(a)	—	11 250
5,10 %, échéant le 8 avril 2004	14 745	14 745
5,40 %, échéant le 8 avril 2009 ^(c)	9 005	9 005
Obligations, 30 000 000 \$		
5,30 %, échéant le 6 août 2002	—	2 560
5,40 %, échéant le 6 août 2003	2 710	2 710
5,50 %, échéant le 6 août 2004	12 575	12 575
5,90 %, échéant le 6 août 2009 ^(c)	7 470	7 470
Obligations, 25 000 000 \$		
6,30 %, échéant le 16 février 2003 ^(a)	5 731	5 731
6,40 %, échéant le 16 février 2004	2 187	2 187
6,50 %, échéant le 16 février 2005	7 507	7 507
6,60 %, échéant le 16 février 2006	1 662	1 662
6,70 %, échéant le 16 février 2007	1 780	1 780
6,80 %, échéant le 16 février 2008	1 906	1 906
6,85 %, échéant le 16 février 2009	2 041	2 041
6,85 %, échéant le 16 février 2010	2 186	2 186
Obligations, 17 000 000 \$		
5,60 %, échéant le 20 décembre 2005 ^(a)	17 000	17 000

Dette à long terme (suite)

(en milliers de dollars)

	2002	2001
Obligations, 60 000 000 \$		
3,70 %, échéant le 15 novembre 2004 ^(b)	12 243	12 243
4,15 %, échéant le 15 novembre 2005	4 513	4 513
4,60 %, échéant le 15 novembre 2006	15 849	15 849
4,95 %, échéant le 15 novembre 2007	4 120	4 120
5,25 %, échéant le 15 novembre 2008	4 334	4 334
5,50 %, échéant le 15 novembre 2009	4 559	4 559
5,70 %, échéant le 15 novembre 2010	4 796	4 796
5,75 %, échéant le 15 novembre 2011	9 586	9 586
Obligations, 40 000 000 \$		
4,20 % échéant le 24 octobre 2007 ^(c)	18 130	—
4,50 % échéant le 24 octobre 2008	2 960	—
4,80 % échéant le 24 octobre 2009	3 110	—
5,00 % échéant le 24 octobre 2010	3 260	—
5,15 % échéant le 24 octobre 2011	3 430	—
5,25 % échéant le 24 octobre 2012	9 110	—
Emprunt bancaire 47 130 000 \$ ^(d)		
5,465 % échéant le 9 janvier 2012 ^(c)	47 130	—
Emprunt bancaire 30 000 000 \$ ^(d)		
8,04 %, échéant le 24 janvier 2006 ^(a)	30 000	30 000
Emprunt bancaire 30 000 000 \$ ^(d)		
6,75 %, échéant le 9 décembre 2006 ^(a)	30 000	30 000
Emprunt bancaire 30 000 000 \$ ^(d)		
6,09 %, échéant le 12 décembre 2007 ^(a)	30 000	30 000
Emprunt bancaire 40 000 000 \$ ^(d)		
6,087 %, échéant le 9 décembre 2004 ^{(a) (e)}	40 000	40 000
Dette en cours de refinancement	—	660
Total	<u>534 913</u>	<u>478 402</u>

(a) Tranche à fonds d'amortissement déjà en cours.

(b) Tranche pour laquelle la Société a commencé à contribuer au fonds d'amortissement au cours de l'exercice.

(c) Tranche pour laquelle un fonds d'amortissement est prévu.

(d) Contrat ayant fait l'objet d'une convention d'échange de devises et de taux d'intérêt. Seul le montant pour lequel la Société est ultimement responsable est indiqué comme solde en cours.

(e) Emprunt renouvelable au gré du prêteur pour un terme additionnel de 5 ans au taux de 6,769 % échéant le 9 décembre 2009.

Endettement total net à long terme

(en milliers de dollars)

	2002	2001	2000	1999	1998
DETTE À LONG TERME					
Obligations et emprunts bancaires	534 913	477 742	475 570	505 406	461 853
Dette en cours de financement	—	660	—	10 570	—
	<u>534 913</u>	<u>478 402</u>	<u>475 570</u>	<u>515 976</u>	<u>461 853</u>
Montants accumulés au fonds d'amortissement	(127 322)	(91 392)	(82 423)	(75 560)	(64 297)
Montants à recouvrer pour le remboursement de la dette à long terme					
Du gouvernement du Québec	(189 107)	(184 435)	(184 266)	(193 816)	(241 295)
De l'Agence métropolitaine de transport	(25 905)	(37 043)	(48 376)	(64 317)	—
	<u>192 579</u>	<u>165 532</u>	<u>160 505</u>	<u>182 283</u>	<u>156 261</u>
Dépenses d'investissement à financer	56 789	18 563	36 560	28 888	69 170
Montants non utilisés d'emprunts à long terme contractés	(8 015)	(914)	(1 811)	(856)	(101)
	<u>48 774</u>	<u>17 649</u>	<u>34 749</u>	<u>28 032</u>	<u>69 069</u>
Subventions relatives aux dépenses d'investissement à financer ^(a)	(34 221)	(5 178)	(21 192)	(12 662)	(35 599)
Subventions relatives à la dette en cours de financement	—	—	—	(6 505)	—
	<u>14 553</u>	<u>12 471</u>	<u>13 557</u>	<u>8 865</u>	<u>33 470</u>
ENDETTEMENT TOTAL NET À LONG TERME	<u><u>207 132</u></u>	<u><u>178 003</u></u>	<u><u>174 062</u></u>	<u><u>191 148</u></u>	<u><u>189 731</u></u>

En 2002, le montant autorisé des règlements d'emprunt se chiffre à 1 270 494 654 \$, duquel 460 985 283 \$ a été dépensé. Le solde approuvé non dépensé de 809 509 371 \$ est éligible à une subvention de l'ordre de 415 487 000 \$.

- (a) Ce montant est calculé sur les dépenses à financer en fonction des taux des subventions rattachés aux dépenses d'investissement. Toutefois, ce montant n'est pas comptabilisé aux livres de la Société puisque la subvention devient effective lorsque la dette à long terme est vraiment émise.

Échéance de la dette à long terme

(en milliers de dollars)

Obligations et billets

<u>Années</u>	<u>Valeur aux livres en dollars canadiens</u>		
	<u>Échéance</u> ^(a)	<u>À refinancer</u> ^(b)	<u>Échéance nette</u>
2003	55 574	1 450	54 124
2004	130 015	27 891	102 124
2005	63 272	12 486	50 786
2006	95 611	18 310	77 301
2007	64 310	3 609	60 701
2008	20 448	3 202	17 246
2009	26 185	11 422	14 763
2010	10 242	—	10 242
2011	13 016	4 541	8 475
2012	56 240	15 400	40 840
2013	—	—	—
2014	—	—	—
2015	—	—	—
2016	—	—	—
2017	—	—	—
2018	—	—	—
2019	—	—	—
2020	—	—	—
	<u>534 913</u>	<u>98 311</u>	<u>(c) 436 602</u>

(a) Ces montants représentent les emprunts venant à échéance durant chacune des années indiquées.

(b) Ces montants sont inclus dans la colonne échéance.

(c) Du montant total de 436,6 millions \$, 127,3 millions \$ sont déjà accumulés au fonds d'amortissement en date du 31 décembre 2002 (valeur marchande de 127,9 millions \$).

Montants à pourvoir dans le futur

En vertu des nouvelles normes comptables entrées en vigueur le 1^{er} janvier 2000, les montants à pourvoir comptabilisés à cette date peuvent être amortis de façon linéaire sur une période maximale de 20 ans à moins que les déboursés annuels soient plus élevés. Or, en 2000, 2001 et 2002, les déboursés annuels se sont avérés plus élevés que l'amortissement. À ce rythme, les montants à pourvoir seront complètement amortis en 2014 plutôt qu'en 2019.

(en milliers de dollars)

		Déboursés		Amortissement
Montants à pourvoir au 1^{er} janvier 2000		30 376		30 376
Le plus élevé des déboursés ou de l'amortissement				
2000	(2 462)	27 914	(1 519)	28 857
2001	(1 959)	25 955	(1 519)	27 338
2002	(1 946)	24 009	(1 519)	25 819
2003 ^(a)	(2 122)	21 887	(1 519)	24 300
2004	(2 122)	19 765	(1 519)	22 781
2005	(2 122)	17 643	(1 519)	21 262
2006	(2 122)	15 521	(1 519)	19 743
2007	(2 122)	13 399	(1 519)	18 224
2008	(2 122)	11 277	(1 519)	16 705
2009	(2 122)	9 155	(1 519)	15 186
2010	(2 122)	7 033	(1 519)	13 667
2011	(2 122)	4 911	(1 519)	12 148
2012	(2 122)	2 789	(1 519)	10 629
2013	(2 122)	667	(1 519)	9 110
2014	(667)	—	(1 519)	7 591
2015	—	—	(1 519)	6 072
2016	—	—	(1 519)	4 553
2017	—	—	(1 519)	3 034
2018	—	—	(1 519)	1 515
2019	—	—	(1 515)	—
	<u>(30 376)</u>		<u>(30 376)</u>	

(a) Ce montant a été établi en faisant la moyenne des déboursés de 2000 à 2002.

Ratios financiers

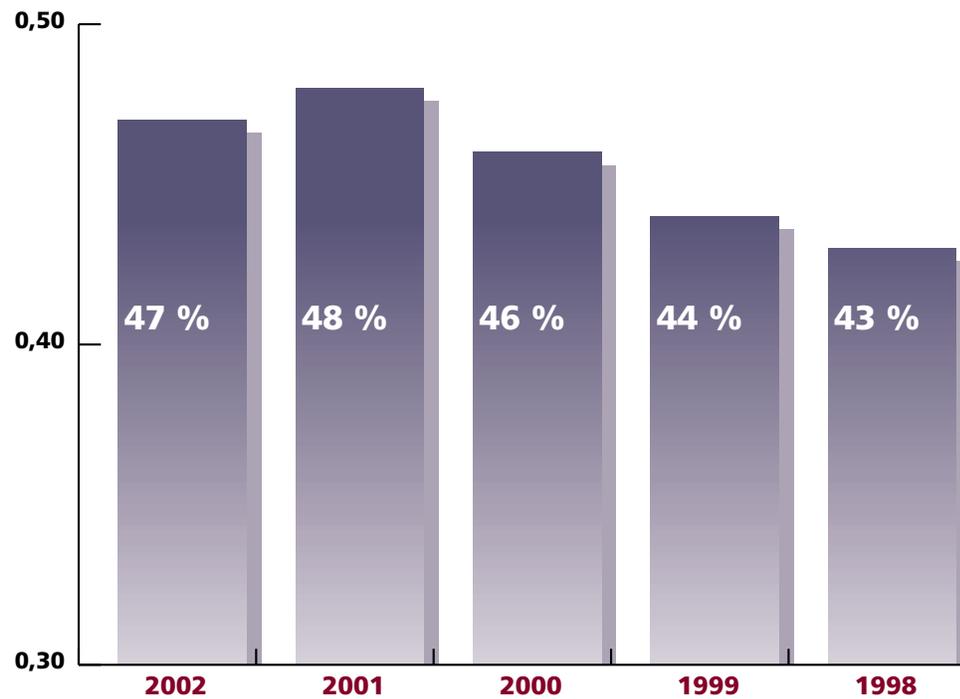
Bien que le respect du budget constitue pour la STM un objectif financier important et un indicateur de performance révélateur, ce dernier ne peut suffire à lui seul pour évaluer la santé financière de la Société et la qualité de sa gestion.

L'évolution de la performance financière nécessite l'analyse de l'ensemble des états financiers et passe par le calcul de certains ratios financiers. Ces ratios, une fois établis, comparés dans le temps et avec ceux d'entreprises du même secteur, témoignent des décisions financières prises par la Société et permettent d'en évaluer la pertinence.

Les pages qui suivent présentent les ratios financiers suivants :

- Revenus autonomes
- Pourcentage des revenus affectés au service de dette
- Couverture des intérêts
- Fonds de roulement
- Liquidité
- Endettement à long terme

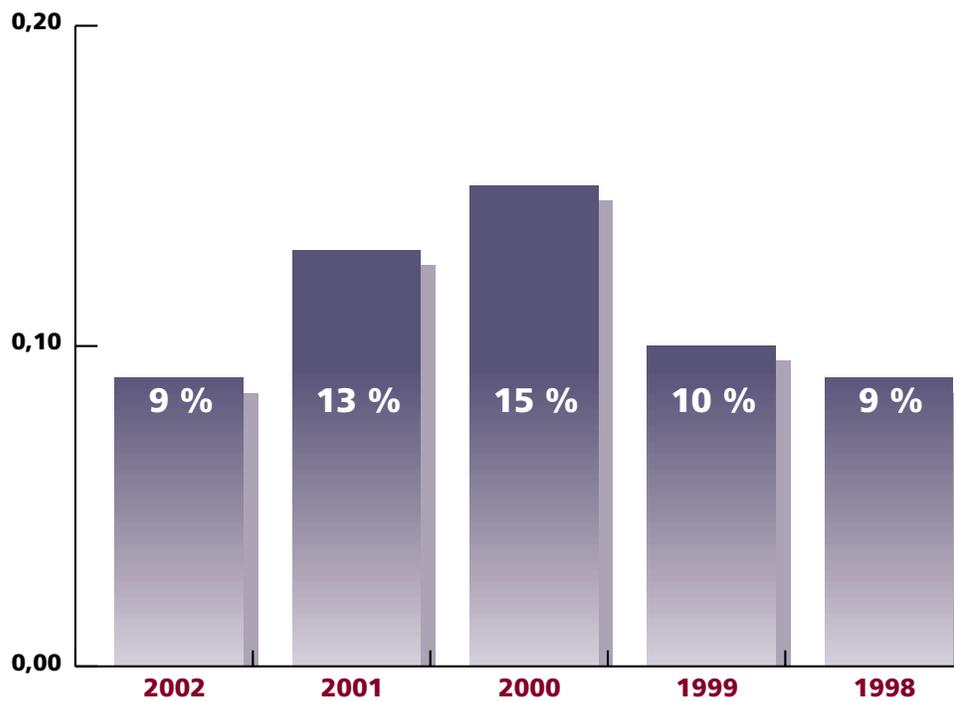
Revenus autonomes



Ce ratio permet de déterminer quelle proportion des revenus totaux sont générés directement par les opérations de la Société. Au 31 décembre 2002, 47% des revenus totaux de la STM étaient composés de revenus autonomes.

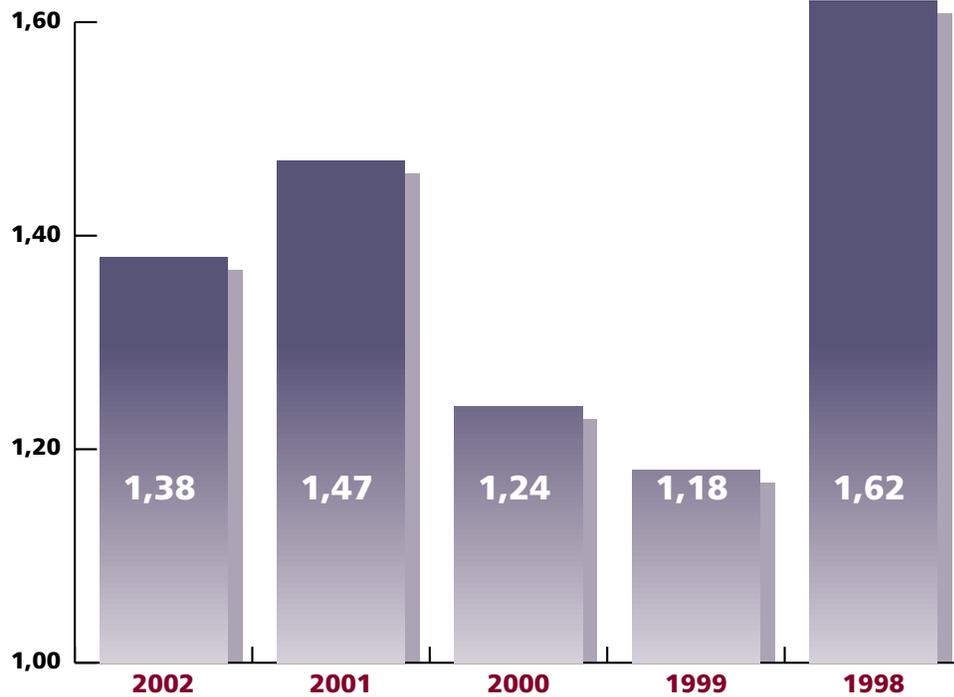
Les revenus autonomes comprennent les revenus voyageurs et les autres revenus commerciaux. L'augmentation de ce type de revenus au cours des dernières années comble la baisse de la contribution des municipalités du territoire de la CUM survenue au cours des exercices 1997 à 1999.

Pourcentage des revenus affectés au service de dette



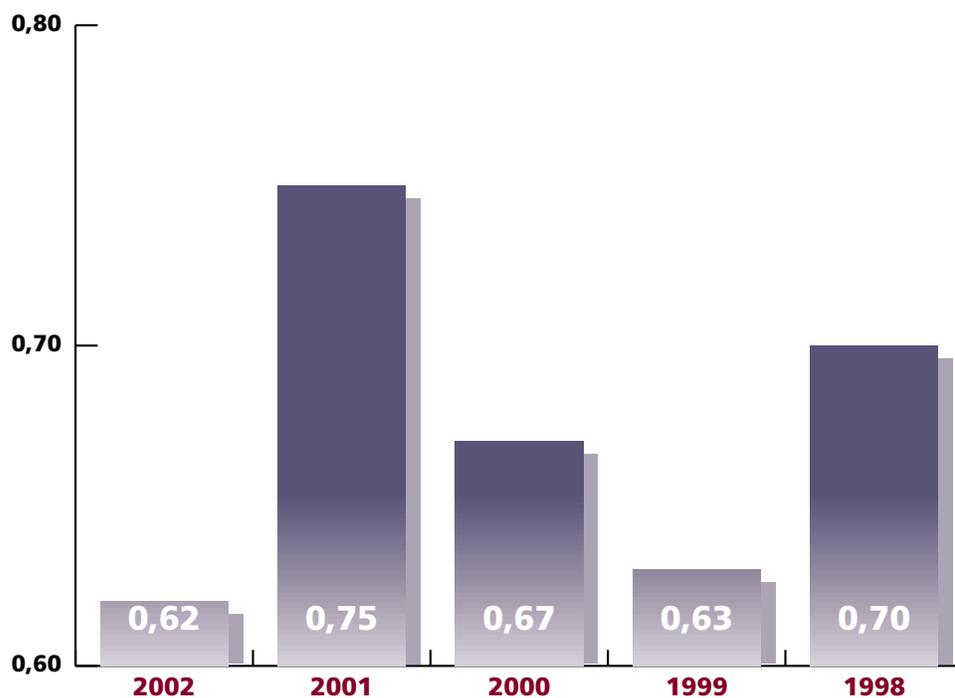
Ce ratio permet de déterminer combien de revenus doivent être consacrés au service de dette avant de pouvoir dépenser à d'autres fins.

Couverture des intérêts



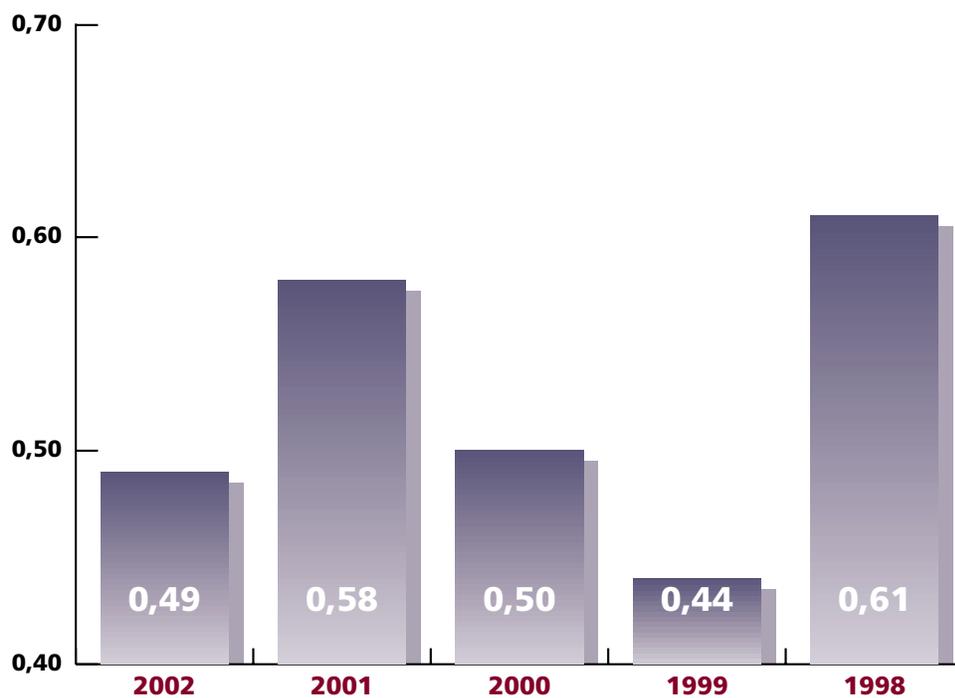
Ce ratio permet de déterminer dans quelle proportion les créanciers peuvent toucher les intérêts qui leur sont dus en regard de l'excédent calculé avant l'imputation des intérêts. Ainsi, l'excédent avant intérêts de la STM pour l'exercice terminé le 31 décembre 2002 permet de couvrir 1,38 fois la dépense d'intérêts de l'exercice.

Fonds de roulement



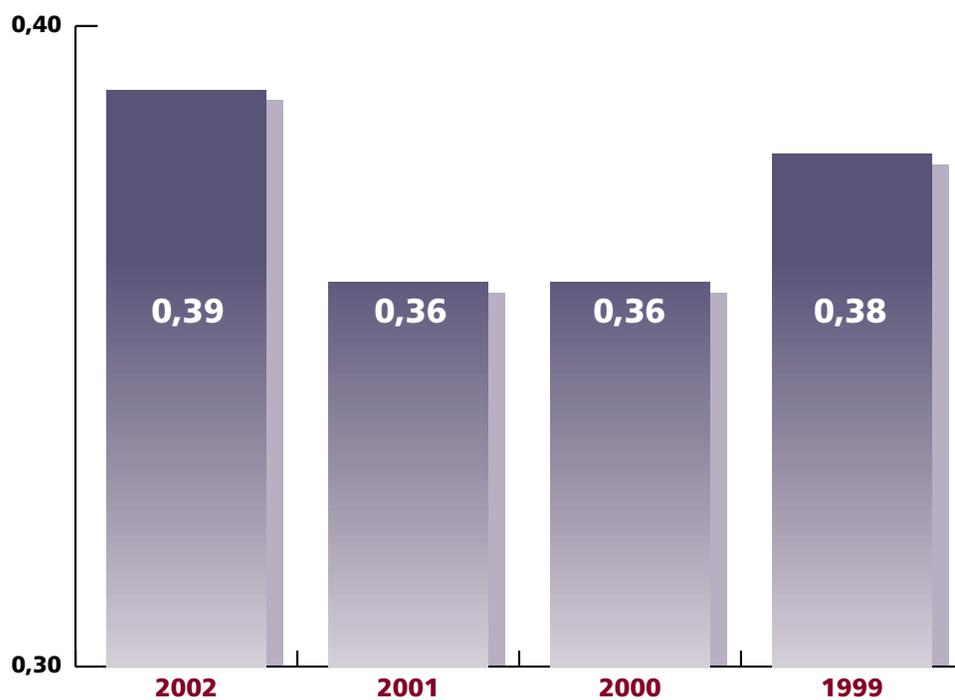
Le ratio de fonds de roulement indique la facilité avec laquelle la Société fera face à ses obligations à court terme. Ainsi, au 31 décembre 2002, la STM disposait de 0,62 \$ d'actif à court terme pour chaque dollar de passif à court terme. Ceci s'explique entre autres par le retard dans le financement à long terme de certaines immobilisations, comme en témoigne le financement des projets en cours de (48 774 000 \$ de sous-financement). Ce retard sera comblé au cours de 2003 (une émission de 75 000 000 \$ est prévue pour le mois de mai 2003).

Liquidité



Le ratio de liquidité découle de celui du fonds de roulement et retranche les éléments de l'actif à court terme n'ayant aucune incidence sur les liquidités. Au 31 décembre 2002, l'entreprise disposait de 0,49 \$ de liquidité pour rembourser chaque dollar de dette à court terme.

Endettement à long terme



Ce ratio indique dans quelle proportion les actifs de la Société sont financés par emprunt à long terme. Au 31 décembre 2002, seulement 39% des actifs de la Société étaient financés à long terme.

Note: Il n'y a aucune donnée disponible pour l'année 1998, car les états financiers étaient établis selon la comptabilité par fonds.